



ITT # 100019766

MODIFICATION No 002

La présente modification vise à apporter des modifications à la demande d'appel d'offres et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À L'APPEL D'OFFRES :

1. À la page 1 de l'appel d'offres, « L'invitation prend fin » :

Supprimer : 2021-11-22 at-à 14:00 PM

Insérer : 2021-11-25 at-à 14:00 PM

QUESTION 2. Pouvons-nous connaître les détails du lauréat précédent de l'ITT # 100019313 ? Comme le montant total du contrat car aucun détail n'est disponible dans la section attribution.

RÉPONSE 2. Le prix du contrat attribué est de 265 902,62 \$ excluant la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, le cas échéant.

QUESTION 3. La matière première, c'est-à-dire le papier Kraft naturel pour la production d'enveloppes, peut-elle être importée de l'étranger ?

RÉPONSE 3. oui

QUESTION 4. Il n'y a qu'un seul producteur de papier kraft naturel au Canada c'est-à-dire Rolland Inc. qui est l'exigence des enveloppes. En raison des restrictions d'approvisionnement et du monopole du fournisseur, il a été difficile de se procurer la matière première. Compte tenu du scénario de disponibilité des matières premières. EDSC est-il ouvert au papier blanc recyclé avec impression de sécurité à l'intérieur sans aucun coût supplémentaire?

RÉPONSE 4. Non. Le type de papier utilisé est déterminé par une politique fédérale.

QUESTION 5. Pourquoi EDSC ferait-il des frais d'expédition la détermination de l'attribution du contrat? Comme cela donnera un avantage préférentiel à un soumissionnaire particulier et un désavantage à d'autres en fonction de l'emplacement géographique de la production.

RÉPONSE 5. L'intégration des frais d'expédition dans l'évaluation financière est bénéfique pour contrôler les coûts, ce qui se traduit par la meilleure valeur pour l'État.



QUESTION 6 : Pour l'appel d'offre 100019766 nous savons dès maintenant que nous ne pourrons peut-être pas livrer les numéros d'articles ci-dessous pour le 21 février (2010C 08 retard justifiable/ a hors du contrôle raisonnable de l'entrepreneur), avant que je dépose mon appel d'offre est-ce possible de tenir compte du possible retard de ces articles?

ADM-2079-01-14
ADM-2208-01-14
ADM-2394-01-14
INS-3907-01-18
SC-ADM-2070-10-05
SC-ADM-2208-07-07
SC-ADM-2394-10-05

RÉPONSE 6 : Comme indiqué à la Partie 1 section 1.2 : **Les entrepreneurs doivent respecter la date de livraison prévue dans l'appel d'offres. Il incombe à l'entrepreneur de s'assurer qu'il est en mesure de satisfaire à cette exigence avant de soumettre sa soumission.**

QUESTION 7. SC-ADM-2129 Est-ce qu'on peut les mettre dans les boites de 500? Assez rare que l'industrie a des boites de 250 enveloppes

RÉPONSE 7. Oui les annexes ainsi que les spécifications anglaises sont correctes et demandent une boite de 500 pour l'item SC-ADM-2129. Les spécifications en français ont l'information erronée qui a maintenant été corrigée pour le futur.

QUESTION 8. Ins-5095 : S'assurer que l'adresse de retour apparait dans la fenêtre avant de sceller l'enveloppe. Est-ce que vous avez un modele? Est-ce qu'il a du texte a l'intérieur de l'enveloppe?

RÉPONSE 8. Le texte est situé à l'intérieur du rabat et le logo Canada à l'extérieur du rabat.

QUESTION 9. Est-ce que l'item peut avoir un rabat en V? Item : ins-5095 : 2,000,000

RÉPONSE 9. oui en autant que le texte soit bien lisible

Tous les autres termes restent les mêmes



MODIFICATION N^o 001

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTION 1. J'ai une question par rapport à la soumission 10019766 : compte tenu de la situation précaire du papier Kraft, si nous avons de la difficulté à se procurer du papier Kraft à temps pour la production, est-ce qu'il y aura des pénalités si nous ne pouvons pas livrer à temps?

RÉPONSE 1. SVP veuillez-vous référer aux termes et conditions sous la section 6.13 et à [La clause 2010C.08 \(2014-09-25\) Retard justifiable.](#)

Tous les autres termes restent les mêmes